

Formation Experts-Comptables

Sur le thème :



L'audit du chiffre d'affaires

La participation à la formation est de :
384 € TTC Tarif INTRA
516 € TTC Tarif SUP'EXPERTISE

Le mardi 26 novembre 2024
de 9h00 à 17h30
Chez **TERRA GESTION**
259 Rue Pierre et Marie Curie – Parc d'activités
77000 VAUX-LE-PENIL

PRÉAMBULE

La comptabilisation du chiffre d'affaires impose de connaître le business modèle de l'entreprise qui se transforme. Les contrats de plus en plus complexes proposés par les entreprises à leurs clients sont une illustration des transformations mises en œuvre. Cela impose également une démarche structurée d'analyse des contrats/affaires conclus avec les clients pour déterminer le fait générateur du chiffre d'affaires.

Les diligences relatives à l'audit du chiffre d'affaires, tant lors de l'audit des comptes annuels que dans le cadre de l'audit des comptes consolidés sur les filiales significatives, font partie des incontournables de votre démarche.

Cette formation vous apportera les connaissances nécessaires pour auditer le chiffre d'affaires dans le cadre de vos missions de commissariat aux comptes.

QUESTIONS TRAITÉES

Grâce aux réponses de doctrine apportées par la Commission des Etudes Comptables de la CNCC sur différentes typologies de revenus et à des cas pratiques, vous pourrez justifier votre jugement quant à la détermination du fait générateur du chiffre d'affaires et à sa comptabilisation.

La formation traitera notamment les questions suivantes :

- Pourquoi faut-il analyser le business model, les flux et l'organisation de l'entreprise pour déterminer le chiffre d'affaires ?
 - Quelle est la nature, la composition et l'évolution du chiffre d'affaires ?
 - Comment s'organisent les ventes et les flux pour chaque type de ventes ?
 - Quel est le fait générateur de chaque type de ventes, sur la base des contrats/accords signés par l'entreprise avec ses clients ?
 - Quelles sont les procédures mises en place par l'entreprise ?
 - Quels types de contrôles pertinents sont réalisés au sein de l'entreprise et sur lesquels vous pouvez vous appuyer dans le cadre de vos diligences ?
 - Quelles sont les particularités de l'analyse dans les filiales significatives pour les comptes consolidés ?
- En quoi l'évaluation du risque d'anomalies significatives et du risque de fraude constitue-t-elle une étape déterminante dans la stratégie d'audit sur le chiffre d'affaires ?
 - Quels sont les risques inhérents (élevé sur le chiffre d'affaires par « convention ») et les risques de contrôle ?
 - Comment évaluer le risque de fraude ?
 - Quelle conclusion peut-on tirer sur le risque d'anomalies significatives (intégrant le risque de fraude) pour définir la stratégie d'audit et le seuil de signification ?
- La démarche d'audit peut-elle s'appuyer sur le contrôle interne ?
 - Que nous dit la synthèse des éléments existants ?
 - Les procédures mises en place sont-elles efficaces ?
 - Comment tester les contrôles existants dans l'entreprise (contrôles manuels, contrôles automatiques, contrôles compensatoires, contrôles palliatifs) ?
 - Comment s'assurer de la fiabilité des données utilisées pour les travaux d'audit ?
 - Quels sont les incontournables de l'évaluation des systèmes d'information ?
- Dans quels cas une démarche substantive sur le chiffre d'affaires doit-elle être mise en œuvre ?
 - Que nous dit la synthèse des éléments existants ?
 - Comment déterminer le nombre incontournable de tests à réaliser en fonction du seuil de planification ?
 - Comment tester l'assertion « exhaustivité » ?
 - Les sondages effectués sont-ils suffisants ?

L'audit du chiffre d'affaires

MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Les supports pédagogiques sont conçus avec le plus grand soin et sont sous format dématérialisé, accessibles dans l'onglet « mes sessions » de l'espace personnel des participants (espaces.jinius.fr). Ils permettent aux participants de pouvoir revenir ultérieurement sur les thèmes abordés pendant la formation. Ils se composent :

- D'un diaporama
- De cas pratiques énoncés et corrigés
- D'une documentation pour approfondir

CNCC Formation apporte également le plus grand soin à l'élaboration et à la mise en œuvre des formations proposées :

- Les méthodes pédagogiques assurent aux participants une véritable progression des savoirs & savoir-faire
- Les formateurs sont rigoureusement sélectionnés : ce sont des professionnels, reconnus pour leur maîtrise technique, exerçant personnellement des missions de commissariat aux comptes ce qui leur permet une approche très pratique des sujets traités.
- La constitution des groupes, volontairement limités en nombre, fait l'objet d'un soin tout particulier afin de favoriser les échanges
- Les formations se déroulent dans des salles de formation adaptées, disposant du matériel pédagogique nécessaire (paperboard, vidéoprojecteur, etc.)
- Si l'animation devait être transposée en classe virtuelle, elle sera entrecoupée de plusieurs pauses brèves pour permettre une concentration optimale des participants. Par ailleurs, pour le bon déroulement de la formation, le participant devra disposer d'un ordinateur avec webcam, micro et une connexion Internet stable et à haut débit